
**SÉMINAIRE SUR L'APPUI À LA MISE EN PLACE ET LE FONCTIONNEMENT
DU RÉSEAU DES COMPÉTENCES ÉLECTORALES DE L'OCEAN INDIEN.
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS ET ÉCHANGES ENTRE PAIRS**

Beau-Vallon, Seychelles | 4 septembre 2024

**Monsieur le président du Réseau électoral de l'océan Indien, Commissaire
électoral de Maurice,**

**Messieurs les présidents des commissions électorales des États membres
de la COI,**

Monsieur l'Officier permanent de liaison des Seychelles auprès de la COI,

**Monsieur le directeur général des élections auprès de l'Union des
Comores**

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs, tout protocole observé,

Tout d'abord permettez-moi de vous présenter les regrets de monsieur le secrétaire général de la COI qui vient de prendre ses fonctions à Ebène, Maurice, et qui n'a pas pu être parmi nous à l'occasion de cette conférence des Présidents du REOI.

J'ai le plaisir de vous accueillir à cette deuxième conférence des présidents des commissions électorales des États membres du réseau électoral de l'océan Indien.

Le Réseau électoral de l'océan Indien ou R.E.O.I est le réseau de solidarité des organes de gestion des élections. Il témoigne de notre volonté commune de disposer au sein de la région des processus électoraux

crédibles, transparents, pacifiques et inclusifs, gages de paix et de stabilité pour notre région.

Le REOI en tant que réseau des compétences électorales a vocation à partager les expériences et bonnes pratiques, afin de permettre le renforcement de capacités de chaque membre.

Il me plaît de constater que cette deuxième conférence des présidents ait lieu à Mahe, lieu où a vu naître le R.E.O.I en octobre 2022.

Je suis particulièrement ravi d'observer les accomplissements du réseau depuis ces deux ans. Je citerai entre autres la tenue de la conférence régionale sur le rôle des Organes de gestion des élections, des partis politiques et des médias dans l'organisation des processus électoraux, la réalisation de l'étude comparative des organes de gestion de élections, sans oublier la signature du protocole d'accord entre la COI et le bureau du commissaire électoral de Maurice pour la mise en place et le fonctionnement du secrétariat du REOI hébergé en leur sein.

La réalisation de ces activités démontre le dynamisme dont chacun de nous a fait preuve tout au long de ces 2 années d'existence du réseau.

Messieurs les Présidents,

Après deux ans d'existence, quel regard porter sur le REOI et son action ? quel bilan faire de ces deux années ? quelles nouvelles réorientations et quelles

perspectives à entrevoir pour notre réseau ? Ce sont là quelques questions auxquelles notre réflexion commune est sollicitée au cours de cette conférence.

Ces réunions statutaires se veulent également être une rencontre d'évaluation entre les Présidents des Commissions électorales, lesquelles constituent une opportunité de réflexion sur les besoins en formations régionales liées à l'administration électorale.

En effet, en nous référant au plan d'action du REOI, il est prévu de réaliser une étude pour la création d'une école d'administration électorale au sein de la région de l'océan Indien. Cette initiative a été confirmée par le Comité de pilotage du projet GPS, laquelle a été portée également la connaissance du conseil des ministres de la COI. Ceci dans l'esprit de renforcement de capacités des OGE et dans un dessein d'une mise en place effective d'une école d'administration électorale.

Cette initiative s'inscrit également dans la droite ligne de l'approbation par le Conseil des ministres de la COI du principe de la mise en place d'un campus régional des métiers et des qualifications d'excellence, lequel concerne à ce jour le domaine de la santé mais dont le principe pourrait bien évidemment être étendu vers d'autres thématiques, à savoir, l'administration électorale, qui fait partie intégrante des domaines d'intervention du projet GPS de la COI.

La mise place de cette école d'administration électorale permettrait ainsi au REOI de concrétiser à l'échelle

régionale la valeur ajoutée de la coopération régionale à travers la mutualisation des compétences, des expertises ainsi que le partage des bonnes pratiques, et ce, conformément à la Déclaration de Mahé que vous avez adopté ici même, aux Seychelles, le 14 octobre 2022 , laquelle précise que les principaux objectifs du REOI consistent, entres autres, à l'élaboration et la mise en place des programmes d'échanges d'information et d'expériences entre ses membres ainsi que le développement du professionnalisme de ses membres.

Nous sommes bénéficiers ainsi des compétences d'un expert technique international de la COI, en la personne de M. Jean Claude CHAPU, il est responsable du programme régional de coopération et de mobilité en formation technique, technologique et professionnelle dans l'océan Indien.

Sous les auspices des experts mobilisés, notre rencontre alimentera ainsi nos réflexions et permettra de définir à la fois le cadre général et spécifique pour la mise en place de cette école d'administration électorale, inédite à notre région. Je tiens à remercier particulièrement les experts mobilisés par la COI pour nous appuyer dans cette réflexion, en l'occurrence, M. David Le Notre et l'expert électoral M. Gorka Gamara, pour l'excellente initiative qu'ils ont prise, sous la coordination générale de la Cheffe de projet Mme Eva Palmans.

Mesdames et messieurs,

Avant de clore mon propos, permettez-moi d'exprimer quelques remerciements.

En premier lieu à votre rencontre, ici présent ou en ligne pour votre implication constante dans la dynamique du REOI

Ensuite aux Autorités seychelloises pour leur accueil, appui et facilitations en vue de la tenue de cette rencontre

Et enfin à l'Agence française de développement qui a su appuyer et accompagner nos ambitions de faire une Indianocéanie stable et en paix.

Pour terminer, je vous adresse mes vœux de succès à cette rencontre et vous assure l'appui confirmé de la COI au REOI.

Je vous remercie pour votre attention.